

SAS EOLA
Développement



éolien citoyen

Information sur l'activité de la
société de Développement

1^{er} Juin 2013 – Assemblée Générale d' EOLA Association

Les Aspects juridiques et Financiers

- La société a été créée le 9 Novembre 2012, avec un capital initial de 7200 €: nécessité d'exister juridiquement pour les premières démarches.
- Le 15 mars 2013, les statuts sont modifiés pour introduire:
 - Le capital variable
 - La mise en place des trois collèges (fondateurs, clubs et citoyens, collectivités)
 - Une décision un homme une voix, plutôt que 1€ une voix.
- La SAS procède depuis cette date à une augmentation de capital, pour lui permettre de financer le développement du projet de Teillé

Les Ressources de la SAS

Au 1^{er} juin 2013, les ressources sont constituées uniquement par les apports en capital des fondateurs et des citoyens: Aucun recours à l'emprunt n'est prévu pour la phase de développement.

AppORTEURS	Montant
Fondateurs	45 700 €
2 ^{ème} collège (clubs et citoyens)	90 000 €
Promesses en cours	18 600 €
Total	154 300 €

Plus de 100 apporteurs, dont 9 clubs regroupant 81 personnes témoignent de l'engouement suscité par le projet éolien citoyen. D'autres clubs sont en préparation et viendront étoffer ces premiers apports.

Les Ressources à venir...

La SELA confirme son souhait de conforter notre projet citoyen par un apport en capital qui confortera son apport en nature : Le financement de la pré-étude sur les zones de Teillé et Ligné/ Le Cellier

Apporteurs	Montant
Fondateurs	50 000 €
2 ^{ème} collège (clubs et citoyens)	90 000 €
Nouveaux clubs et citoyens	60 000 €
SELA (hypothèse de travail)	100 000 €
Total (hypothèse de travail)	300 000 €



Des Ressources, pourquoi faire ?

- Les Membres de la SAS et son comité de Direction ont travaillé, au-delà des aspects juridiques et financiers, à la sélection des bureaux d'études nécessaires pour la constitution du futur dossier de permis de construire, de l'étude d'impact,...
- Ces rencontres ont permis de passer les marchés principaux, certains restant encore à conclure.
- Pour ce travail, la SAS, maître d'ouvrage de l'étude, s'appuie sur les compétences de SAWD.
- Critères de choix: compétence et proximité, en cohérence avec un souci de développement local.

Les marchés d'études

Marché	Titulaire	Montant (HT)
Coordination générale	SAWD	68 000 €
Montage du Mât	ENCIS Wind	53 000 €
Etude de potentiel éolien	ENCIS Energies Vertes	8 000 €
Chiroptères	Ecocoop	9 000 €
Faune Flore	LPO	9 500 €
Paysage	De Long en Large	14 000 €
Etude d'impact	Ouest Aménagement	14 000 €
Acoustique	Gantha (à confirmer)	9 000 €
Total provisoire...		184 500 €

Pour continuer le projet...

- ❑ Les Marchés déjà passés représentent près de 200 000 €, soit plus que nos ressources encaissées aujourd'hui.
 - ❑ Nous disposons bien sûr de temps, car les conditions de paiement sont étalées dans le temps
 - ❑ Il faut s'attendre à des compléments d'études, dont la nécessité sera dictée par les résultats des premiers travaux, ou par des demandes de l'administration.
 - ❑ C'est pourquoi, la SAS estime à ce jour à 300 000 € le montant des études et travaux à engager pour ce premier dossier d'éolien citoyen en région d'Ancenis.
- La SAS reste à capital variable, il peut donc augmenter..., il doit augmenter pour atteindre au minimum ce montant !

En guise de conclusion

- ✓ A votre disposition pour répondre à vos questions, ou vos interrogations pour rejoindre un club d'investisseur citoyen.
- ✓ Merci de votre attention.